

Innovation pour l'autonomie : l'Odas lance le Lab'au

février 2020

[Estelle Camus](#)

Imprimer la page

L'Odas lance actuellement le Laboratoire de l'autonomie, une extension d'Apriles, qui capitalise sur une thématique pour laquelle l'Odas dispose d'une expertise pointue, celle de l'autonomie.

Le champ de l'autonomie a été marqué à la fois par de nombreuses expérimentations, mais aussi par de multiples changements législatifs et réglementaires. L'Odas a donc choisi de créer une plateforme spécifique à cette question avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Son objectif est de repérer et expertiser des initiatives innovantes dans ce champ afin de favoriser leur reproductibilité et leur essaimage et de contribuer à la généralisation d'une culture commune de l'inclusion.

Un premier champ d'expertise, consacré à l'habitat inclusif, a été défini avec la CNSA afin d'identifier la diversité des solutions sur les territoires et de les mettre à disposition de l'ensemble des acteurs concernés par l'habitat inclusif, pour accompagner l'entrepreneuriat en vigueur de la loi Eylan. Les 20 premières fiches du laboratoire seront donc consacrées à ce sujet. Après avoir fait

remonter près de 200 contributions, une trentaine de projets a été retenue pour lesquels des expertises sont actuellement menées sur le terrain : rencontre des initiateurs, des salariés, des bénéficiaires, des partenaires financiers et opérationnels... 24 lieux ont ainsi d'ores et déjà été expertisés dans toute la France.

Le recensement et l'analyse des projets seront réalisés en relation étroite avec les membres du comité de pilotage (ODAS, CNSA, des membres de l'Observatoire national de l'habitat inclusif, personnalités qualifiées, etc.).

Le site du Laboratoire de l'autonomie est en cours de développement et sera intégré à la plateforme de l'Odas en avril 2020.